

ACTE D’ENGAGEMENT

Marché n° 2025-07

**Travaux d’installation et de mise aux normes des gaz de laboratoire de l’INSA Centre Val de Loire**

**PROCÉDURE DE PASSATION :**

**PROCÉDURE ADAPTÉE : articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique**

**1. IDENTIFICATION DE L’ACHETEUR**

# INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES CENTRE VAL DE LOIRE (INSA CVL)

Représenté par son Directeur, Monsieur Yann CHAMAILLARD Adresse administrative : Technopôle Lahitolle,

88 boulevard Lahitolle, CS 60013

18 022 BOURGES Cedex

**2. DECOMPOSITION ET FORME DU MARCHE**

Le marché comporte 2 lots :

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro du lot | Désignation |
| Lot 2 | Fluides industriels |

Chaque lot fait l’objet d’un marché séparé.

**3. IDENTIFICATION DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT DE TITULAIRE**

Je soussigné(e),

agissant au nom et pour le compte de la société désignée ci-après (adresse complète et numéro de téléphone):

numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Numéro TVA intracommunautaire :

L’entreprise est une PME :  Oui /  Non

Afin de faciliter la gestion de ce marché, l’INSA CVL souhaite avoir un **interlocuteur privilégié** nominativement désigné en ce qui concerne l’exécution et le suivi des prestations, dont les coordonnées sont les suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom, prénom |  |
| Adresse professionnelle |  |
| Numéro de téléphone fixe / portable |  |
| Messagerie électronique |  |

**4. NATURE DU GROUPEMENT ET, EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT, REPARTITION DES PRESTATIONS**

*(En cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché public, le groupement d’opérateurs économiques est :  conjoint OU  solidaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres du groupement conjoint** | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**5. OFFRE FINANCIERE**

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché définies au CCAP et conformément à leurs clauses,

 Le signataire s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

 L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ; à livrer les prestations demandées :

## aux prix indiqués dans l’annexe financière jointe au présent document (DPGF).

* **Offre n°**

Les prestations seront payées dans les conditions prévues au CCAP.

**6. OFFRE TECHNIQUE**

Le Titulaire s’engage sur les réponses apportées dans le cadre de réponse technique, son mémoire technique et les annexes éventuels. Ces réponses, affirmations et engagement deviennent contractuels et exécutoires par la signature de cet acte d’engagement.

**7. COMPTE (S) A CREDITER**

Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ET compléter les coordonnées ci-dessous :

* Nom de l’établissement bancaire :
* Numéro de compte :

**8. AVANCE**

Conformément à l’article [*R. 2191-3*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do%3Bjsessionid%3D0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou*  [*R. 2391-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do%3Bjsessionid%3D0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728493&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique*, je renonce au bénéfice de l'avance :

 Non  Oui

*(Cocher la case correspondante.)*

**9. DUREE ET DELAIS D’EXECUTION**

Le marché est conclu à compter de sa date de notification, pour une durée de 21 mois.

Le délai d’exécution de chaque lot débute à la date fixée par l’ordre de service de démarrage des travaux, notifié par le maître d’ouvrage ou le maître d’œuvre.

Cet ordre de service indique la date de commencement de la période de préparation prévue contractuellement à six (6) semaines.

La période de préparation fait partie intégrante du délai global d’exécution des travaux.

Pour chaque lot, sans préjudice sur la durée de garantie de parfait achèvement, la durée effective des travaux est de 7.5 mois :

- 6 semaines de période de préparation de chantier (par dérogation à l’article 28.1 du CCAG-Travaux)

- 5 mois de travaux

- 1 mois d’OPR

Conformément à l’article 3.2.2 du CCAG-Travaux, lorsque le délai est fixé en jours, il s'entend en jours calendaires et il expire à minuit le dernier jour du délai.

**10. DUREE DE VALIDITE DE L’OFFRE**

L'offre ainsi présentée ne me (ou ne nous) lie toutefois que si une acceptation est notifiée dans un délai **de 6 (six) mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le règlement de la consultation.

**11. SOUS-TRAITANCE**

Indiquer suivant le cas :

Pour l’exécution du marché, je n’envisage pas de recourir à un ou plusieurs sous-traitants,

 Pour l’exécution du marché, j’envisage de recourir à un ou plusieurs sous-traitants. A ce titre, je fournis et je complète l’imprimé DC4 du Ministère de l’industrie, de l’économie et de l’emploi appelé « Déclaration de sous-traitance ». Ce document est annexé à l’acte d’engagement et devient contractuel.

**12. SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL OU, EN CAS GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT**

* Signature du marché public par le titulaire individuel :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

* Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant conformément à l’[article R. 2142-23](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do%3Bjsessionid%3D0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou [article R. 2342-12](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do%3Bjsessionid%3D0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique :

*(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire)*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

 pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis- à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

 pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

 ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe. (hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

 Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

 donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous : (Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**13. SIGNATURE DE L'ACHETEUR**

* Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

Monsieur Yann CHAMAILLARD, Directeur de l’INSA Centre Val de Loire (INSA CVL)

* Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l[’article R. 2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do%3Bjsessionid%3DD5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique, auquel renvoie l[’article R. 2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do%3Bjsessionid%3DD5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du même code (nantissements ou cessions de créances)

Monsieur William **MACIAG** – Agent comptable

INSA Centre Val de Loire

3 rue de la chocolaterie – CS 23410 41 034 Blois cedex

Téléphone : 02 54 55 86 85

* Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire Monsieur William **MACIAG** – Agent comptable

INSA Centre Val de Loire

3 rue de la chocolaterie – CS 23410 41 034 Blois cedex

Téléphone : 02 54 55 86 85

Acceptation de l’Offre par le Pouvoir Adjudicateur :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
| **Yann CHAMAILLARD**,  Directeur de l’INSA CVL |  |  |